

Le grand débat national sur l'avenir de l'École a réuni plus d'un million de participants. Une question est apparue centrale : comment faire pour assurer la réussite de tous les élèves ?

Le rapport de la Commission présidée par Claude Thélot, intitulé « **Pour faire réussir tous les élèves** », entreprend de relever ce défi. La Commission y appelle la Nation à se donner pour ambition d'élever le niveau de culture et de qualification des générations à venir. Pour ne pas se satisfaire d'un affichage politique, il importe à ses yeux de construire, à l'horizon de quinze ans, une Ecole juste et efficace, qui garantisse les conditions de l'acte pédagogique et du vivre ensemble, la maîtrise par tous d'un socle commun des indispensables et la diversité des formes de réussite.

Le rapport présente **huit programmes d'action** susceptibles de donner une traduction concrète à ces exigences :

1 **Durant la scolarité obligatoire, s'assurer que chaque élève maîtrise le socle commun des indispensables et trouve sa voie de réussite**

Pour consolider l'ambition de l'École de transmettre la culture commune, il importe d'identifier au sein des enseignements fondamentaux **le socle des connaissances, des compétences et des règles de comportement indispensables** pour toute la vie et dont la maîtrise doit être garanti pour tous. La diversification des enseignements doit permettre à chacun de trouver sa voie de réussite.

2 **Au lycée, pour motiver les élèves, définir des séries bien marquées**

La Commission propose un nouvel aménagement des voies de formation du lycée, lieu par excellence de la diversité, ainsi que la création d'un **statut du lycéen professionnel**, qui pourrait valoriser et encourager la poursuite des études au sein du lycée professionnel.

3 **Aider les collégiens à s'orienter**

Une véritable **éducation aux choix** devrait permettre à chaque élève de construire **un projet de formation éclairé** que l'École, en procédant à la fusion des procédures d'orientation et d'affectation, s'engagerait à respecter.

4 **Favoriser la mixité sociale**

Le maintien de la sectorisation doit s'accompagner d'une **politique ambitieuse de différenciation maîtrisée, c'est-à-dire de réduction volontariste des inégalités**.

5 **Accroître la capacité d'action des écoles, des collèges et des lycées**

Pour améliorer la mobilisation et le fonctionnement des établissements, il faut développer en leur sein l'action éducative et la collégialité pédagogique, accroître leur marge de manœuvre financière et le rôle de l'équipe de direction, favoriser la contractualisation, la création d'établissements adaptés du premier degré et la mise en place d'un pilotage de proximité.

6 **Dans l'équipe éducative, renouveler le métier de professeur**

Les missions de l'enseignant du XXI^e siècle impliquent un **allongement du temps de présence** dans l'établissement scolaire pour les professeurs des lycées et collèges, allongement à **prendre en compte dans leur rémunération** ; une telle mesure s'appliquerait à **tous les jeunes recrutés** et serait proposée **au choix** aux autres

enseignants. La Commission préconise en outre de repenser le recrutement, la formation, et l'évaluation des enseignants ainsi que la mise en place d'une véritable politique des ressources humaines.

7 Construire une éducation concertée avec les parents

Les établissements devraient nouer des liens individuels et réguliers avec toutes les familles, notamment les plus éloignées de l'École ; il faudrait en outre faciliter l'investissement et l'organisation des parents dans le système éducatif.

8 Former avec des partenaires : élus, associations, services médicaux et sociaux, police et justice, entreprises, médias

L'École ne peut réussir seule et doit s'efforcer de mobiliser les compétences des acteurs extérieurs concernés par la protection, l'éducation et la formation des jeunes.